

ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉS

**Les conclusions de la
délégation d'Amnesty
International**

Index AI : MDE 15/044/00

ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS

« Lors des dernières manifestations, les forces de sécurité israéliennes ont eu tendance à recourir davantage à des méthodes militaires qu'à des méthodes permettant de maintenir l'ordre tout en préservant la vie humaine », a déclaré Amnesty International.

Dans un rapport publié aujourd'hui (jeudi 19 octobre 2000) et consacré aux conclusions de la délégation envoyée en Israël et dans les Territoires occupés, l'organisation fait la déclaration suivante : « L'impunité dont bénéficient ceux qui commettent des violations des droits humains et l'absence d'enquêtes sur les nombreux décès imputables aux forces de sécurité ont sapé les fondements de l'État de droit, ce dont la région subit aujourd'hui les conséquences. »

La délégation qui s'est rendue en Israël et dans les Territoires

occupés avait pour mission d'enquêter sur les homicides commis par les forces de sécurité israéliennes depuis le 29 septembre.

« Le rapport examine le recours illégal à des moyens propres à causer la mort, ainsi que les obstacles qui ont entravé l'administration de soins aux blessés », a déclaré Elizabeth Hodgkin, chercheuse du programme régional d'Amnesty International sur le Moyen-Orient et membre de la délégation.

Au nombre des personnes envoyées sur le terrain figurait également Stephen Males, ancien haut gradé de la police du Royaume-Uni jouissant d'une grande expérience dans le domaine de la formation des policiers au maintien de l'ordre en situation critique. Il devait enquêter sur plusieurs homicides et faire des recommandations aux autorités israéliennes.

Dans le but de faire toute la

lumière sur les derniers événements, Amnesty International enverra une autre mission en Israël et dans les Territoires occupés, y compris dans les territoires relevant de l'Autorité palestinienne. Cette délégation, qui recueillera des informations sur les violences récentes et qui surveillera l'évolution de la situation dans la région, partira ce vendredi.

L'organisation de défense des droits humains appelle de nouveau les Nations unies à ouvrir une enquête sur les graves atteintes aux droits humains, notamment les homicides, qui ont été commises en Israël et dans les Territoires occupés. ●

Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez consulter la page d'Amnesty International

consacrée à l'alerte à la crise :

<http://www.web.amnesty.org/ai.ns/countries/israel/occupied+territories>